Ville de SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°64/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Préfecture de la Réunion
Contrôle de légalité
06 OCT 2023

Date de la convocation : Le 25 sept 2023	
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33
En début de séance :	
Présents	23
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1
En cours de Séance :	
Présents	33
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane, (procuration à M. ADELE Claude), NAPOLY Raymond, Mme CARIN Jocelyne (procuration à M ARETO Joseph), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne).

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. FERDINAND Thierry, Mme MENCE Marielle, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA) DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
CHEF D'EQUIPE JARDINIERS- PAYSAGISTES (H/F)

Le Maire expose

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Considérant le projet de la Ville de Saint-Joseph d'élargir les missions liées à l'embellissement du Territoire Joséphin, de renforcer son équipe de jardiniers/paysagistes par un agent qualifié,

La ville envisage de recruter un Adjoint Technique Principal de 1ère classe. De catégorie C, il sera placé sous l'autorité directe du chef de service de la régie technique. Il sera chargé d'assurer l'encadrement de l'équipe des jardiniers paysagistes et d'une pépinière. Il devra avoir une bonne connaissance du territoire Joséphin et une expérience significative dans le grade. Il sera une force de proposition afin de mettre en œuvre de nouvelles pratiques sur les chantiers de la ville.

En référence à l'article L.313 du code général de la fonction publique, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel.

Le traitement sera calculé par référence à l'échelon, augmenté des 40%, et l'agent bénéficiera du régime indemnitaire en vigueur.

L'emploi créé est à temps complet pour une durée de 35 heures hebdomadaires.

.....

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'AUTORISER la création d'un (1) emploi permanent : emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 octobre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH - MARTINIQUE -

Le Maire

Yan MONPLAISIR